

Mieux répartir l'espace écologique

Partage international n° 124 - Décembre 1998

par Adele Meijer

Des groupes écologistes ont échafaudé des plans pour bâtir une économie durable fondée sur le principe du partage. Ils travaillent à la transformation de notre système économique en un système d'échanges commerciaux basé sur le troc, avec une distribution équitable et une production équilibrée. Ils nous dévoilent également les impacts réels du partage vis-à-vis des niveaux de consommation.

La croissance économique est l'un des facteurs essentiels caractérisant notre économie de marché. Il ne nous semble pas intéressant d'investir dans une entreprise dont les profits stagnent. La valeur de la monnaie d'un pays se fonde sur les résultats de ses industries. Les sociétés non cotées en Bourse sont également amenées à accroître leur production à cause de mécanismes inhérents au marché, qui provoquent une baisse des marges.

Dans une large mesure, la croissance économique dicte également sa loi aux gouvernements occidentaux : une augmentation modérée des salaires, une baisse des taxes et des diminutions corrélatives dans le budget de l'éducation ou de la santé sont censées la stimuler, ainsi que les projets de développement des infrastructures.

Pour stimuler la croissance économique des pays du tiers monde, le Fonds monétaire international impose à leur gouvernement des contraintes encore plus sévères : dévaluation de la monnaie, arrêt des aides alimentaires et coupes claires dans les budgets de l'éducation et de la santé.

Croissance et consommation

Le stimulus de la croissance favorise une consommation à l'occidentale, génératrice de gâchis, ce qui représente une menace pour les systèmes écologiques et vitaux de la planète. Les pays développés sont les principaux coupables, avec un milliard d'habitants, soit environ 20 % de la population mondiale, consommant 80 % des

combustibles fossiles, des métaux, du bois, des matériaux et autres ressources extraites chaque année. Malgré l'optimisation de l'utilisation de ces ressources, la tendance globale de la consommation est encore à la hausse. La pollution a été stoppée dans certains pays développés ; mais la pollution et la détérioration de l'environnement s'accroissent dans les pays où les ressources sont extraites ou produites.

Dans l'hypothèse où la consommation des pays en voie de développement atteindrait le même niveau de gaspillage que celui des pays développés, la consommation mondiale des ressources serait multipliée par huit, alors que la population aurait seulement doublé. Les limites en termes écologiques seraient alors dépassées de 600 %.

Dans l'alternative où les pays en voie de développement resteraient pauvres, avec une population mondiale qui aurait doublé dans les mêmes proportions, la consommation globale des ressources augmenterait seulement d'un quart. Toutefois, cette alternative est improbable : de nombreux pays en voie de développement sont en passe d'atteindre une prospérité équivalente à celle des Etats-Unis ou de l'Europe.

La Chine, avec son milliard d'habitants, retient l'attention. La croissance économique est d'environ 10 % par an depuis 1980. Il est prévu que d'ici 2020, la proportion des propriétaires de voitures en Chine soit équivalente au niveau actuel atteint en Grande-Bretagne. Cela signifie qu'il y aura 400 millions de voitures en plus. Avec l'emploi d'une technologie conventionnelle, la consommation d'acier serait pratiquement multipliée par deux, et cela entraînerait également une détérioration massive de l'environnement, de la pollution et l'émission de gaz à effet de serre. A partir du moment où la croissance économique des pays en voie de développement sera effective, le manque de ressources aura l'effet d'une bombe à retardement, laissant entrevoir des guerres civiles et la destruction de la planète.

Le partage équitable de l'espace écologique

En 1992, un groupe écologiste néerlandais a publié un projet de recherche auquel avaient participé des universités et des instituts de recherche spécialisés, et qui a bénéficié du financement du gouvernement néerlandais et du Fonds mondial pour la nature.

C'était la première description des conséquences que pourrait avoir l'instauration d'une économie durable aux Pays-Bas. En 1995, un institut de Wuppertal adopta la même approche pour le développement d'une économie durable étendue à toute l'Europe. Après sa publication, trente pays européens s'en inspirèrent pour leurs plans nationaux. A la base, ces études sont fondées sur la notion de « partage équitable de l'espace écologique ». L'espace écologique représente la somme des quantités d'énergie, de ressources non renouvelables, de terres agricoles et de forêts dont nous pouvons disposer sans nuire d'une façon irréversible à l'environnement ou priver les générations futures des ressources dont ils auront besoin. L'espace écologique dont nous disposons est limité : nous n'avons qu'une seule Terre. Par exemple, la superficie de terres agricoles exploitables d'une manière durable est limitée ; nous ne pouvons couper chaque année qu'un nombre d'arbres limités, sans quoi nous détruirions nos forêts. Les principes d'équité et de justice sociale se reflètent dans le calcul des « justes parts dans l'espace écologique ». Ces parts se calculent en divisant la quantité d'énergie et de ressources disponibles par la population mondiale prévisionnelle, pour une année cible donnée (sept milliards en 2010). Dans ces conditions, pour atteindre la pérennité, chaque pays doit plus ou moins consommer la même quantité de ressources naturelles par habitant. Le calcul de la juste répartition des différentes ressources permettent de déterminer les mesures à prendre pour assurer une production durable dans le cadre de différents scénarios. Ainsi, le Nord pourrait laisser la place à un développement durable pour le Sud. Les restrictions les plus sévères concerneraient la consommation d'aluminium, de carburants fossiles et de viande.

Réduire la consommation de viande

La mise en œuvre du principe de la juste répartition dans le domaine de l'agriculture impliquerait pour l'Europe la réduction de moitié de ses importations de produits agricoles. Comme la plupart de ces produits sont utilisés pour nourrir les animaux, la consommation de viande devrait être réduite de 66 %. Ceci se traduit par 54 grammes de viande et 290 grammes de produits laitiers par personne et par jour. Afin d'atteindre cet objectif, les mesures suivantes devraient être prises en Europe :

- réorientation complète de l'agriculture vers des procédés biologiques.
- préservation de la nature et retour à l'état naturel de 10 % de la superficie totale des terres.

- arrêt des importations en fourrage pour bétail, en 2010, et réduction de la superficie des autres terres agricoles pour les ramener à 59 % de leur superficie actuelle.

- arrêt, avant 2010, de l'exploitation des terres agricoles ayant déjà subi des dommages.

En 1996, les Canadiens William Rees et Matthias Wackernagel ont publié *Our Ecological Footprint* (Notre empreinte écologique). Fondé sur le même principe que celui du « juste partage de la terre », l'empreinte écologique est une représentation de la façon dont une personne, un pays, une ville, un produit ou un service s'accapare des sources d'énergie fossile, des terres agricoles, des produits forestiers ou des espaces aménagés. Les diverses ressources sont mesurées en hectares de terres. Cette méthode est une représentation plus simple et plus expressive, mais cependant moins précise.

Evaluer les besoins économiques

Le concept de la juste répartition de l'espace écologique est plus qu'un gadget destiné aux groupes écologistes : il peut également servir à développer des indicateurs utiles à la gestion de notre planète sur un plan économique-politique. Il peut être employé pour évaluer les besoins et les surplus d'un pays, et réguler sa production grâce à l'attribution de quotas sans subir la lourdeur des systèmes de planification propres aux anciennes nations socialistes.

En ce qui concerne la production du lait, l'attribution de quotas est déjà pratique courante. La production européenne d'acier est également régulée par des quotas.

En allant un peu plus loin, le concept de la juste répartition de l'espace écologique pourrait être adapté au contrôle des forces du marché. Il pourrait servir à la réévaluation de la richesse d'un pays et faire de l'endettement d'une nation une histoire ancienne.

Ce serait beaucoup plus réaliste que d'exprimer le poids économique d'un pays en termes de PNB, ce qui ne tient pas compte des coûts liés à l'environnement et du travail non rémunéré (qui représente la moitié du travail effectif). En fait, on pourrait s'en servir pour transformer le cycle « argent-produit-argent » en « produit-argent-produit », ou en un système élaboré de commerce par troc, qui d'après les prédictions de Benjamin Creme, remplacera le système économique actuel.

La commission des Nations unies pour le développement durable a déjà franchi le premier pas

en demandant à chacun des pays membres de mettre en place, avant 2002, une stratégie nationale pour un développement durable.

Auteur : Adele Meijer, correspondante de Partage international aux Pays-Bas.

Thématiques : [environnement](#), [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Environnement](#) ()